

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur général.....	3
Éléments de contexte	4
Présentation de la Commission scolaire des Découvreurs	
Son territoire et sa population	8
Plan de localisation des écoles et des centres	9
Les effectifs scolaires	10
Les établissements et le personnel	11
Mission - Vision - Valeurs.....	12
Les orientations du plan stratégique.....	13
Orientation 1 : Mieux apprendre.....	14-15
Orientation 2 : Mieux faire	16-17
Orientation 3 : Mieux se développer	18-19
Orientation 4 : Mieux rayonner	20-21
Le plan stratégique 2013-2018.....	22
Suivi de mise en oeuvre et évaluation.....	23

PRÉAMBULE

Le plan stratégique 2013-2018 résulte d'une analyse des forces, des faiblesses et des principaux enjeux de notre organisation.

Une nouvelle stratégie fondée sur quatre orientations permet d'anticiper les résultats des actions que nous entendons réaliser pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

La Commission scolaire des Découvreurs est fière de compter sur les compétences et la contribution de ses ressources humaines ainsi que sur l'engagement des parents et des partenaires pour actualiser sa mission.

Le plan prend appui sur des résultats de bonne performance et tient en compte le sondage effectué auprès des parents.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le soutien à la persévérance et à la réussite scolaires des élèves, jeunes et adultes, est au cœur du **Plan stratégique 2013-2018** de la Commission scolaire des Découvreurs.

Nous avons fait le choix de faire appel à la contribution de tous pour mieux apprendre, mieux faire, mieux se développer et mieux rayonner, des enjeux qui ont mené au choix de quatre orientations stratégiques pour guider l'action de tous les intervenants au cours des cinq prochaines années.

La recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacun et chacune de nos élèves bénéficient d'une solide formation de base qui répond, en toute première priorité, aux besoins de développement et d'épanouissement de la personne, mais aussi aux besoins de formation de la société pour un passage réussi à la vie active.

Les orientations et les objectifs du plan stratégique ont donc été élaborés dans une perspective d'optimisation et de mobilisation.

Nous sommes confiants que tous les **DÉCOUVREURS** seront au rendez-vous de l'action, en poursuite d'objectifs, et tournés résolument vers l'avenir.



Le président

Alain Fortier
Alain Fortier

Le directeur général

Reynald Deraspe
Reynald Deraspe

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1 - DES SERVICES ÉDUCATIFS DIVERSIFIÉS

Les milieux d'éducation et de formation sont interpellés pour développer les compétences d'une main-d'œuvre qualifiée et, dans une large mesure, le plein potentiel des personnes pour leur permettre la poursuite de leurs études et faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Au primaire et au secondaire, plusieurs programmes particuliers ainsi que des concentrations sportives et artistiques bonifient le *Programme de formation de l'école québécoise* pour répondre à la diversité des besoins des élèves et aux attentes des parents et de la population.

Entre autres programmes et concentrations, la Commission scolaire des Découvreurs entend continuer de soutenir la pratique des sports, d'appuyer l'utilisation des technologies à des fins d'enseignement et d'apprentissage, de promouvoir l'approche scientifique et de permettre une ouverture sur le monde. Ces objectifs sont, par ailleurs, des composantes intégrées au modèle pédagogique visant la réussite éducative et la qualification du plus grand nombre et favorisent la persévérance scolaire.

Nos écoles offrent une formation globale qui vise un développement intégré de l'élève, et les centres de formation générale et professionnelle proposent des programmes et des environnements pédagogiques propices au développement des compétences professionnelles et personnelles.

L'engagement de nos élèves, la qualité de nos ressources pédagogiques et de notre personnel enseignant, de même que la contribution essentielle des parents concourent significativement à la réussite éducative et scolaire de tous. La diversité des programmes et des concentrations de notre offre de service est certainement associée au fait que chaque élève peut y trouver un parcours qui correspond à ses intérêts.

Le taux de diplomation est l'un des meilleurs au Québec, avec un taux de décrochage de **7,9%**¹.

LE DÉFI : BESOINS VARIÉS – RÉPONSES ADAPTÉES POUR RÉUSSIR

¹ Source : MELS - Le plus bas taux du réseau des 72 commissions scolaires en 2010-2011 - Système Charlemagne





2 - UNE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Des modifications à la Loi sur l'instruction publique et la Convention de partenariat ont introduit une approche contractuelle de gouvernance avec des cibles de résultat sur la diplomation, la maîtrise de la langue française, la persévérance des élèves, la lutte contre l'intimidation et la violence, les plans d'urgence dans les établissements et l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

« La gestion axée sur les résultats est une approche de gestion fondée sur des résultats mesurables répondant aux objectifs et aux cibles définis préalablement en fonction des services à fournir »².

Ce nouveau mode de gouvernance fait appel à la mobilisation de tous les intervenants pour la réussite et la persévérance du plus grand nombre. Dans le contexte d'une amélioration de la performance globale du système d'éducation, nous devons mieux faire avec des ressources limitées.

Il met en relation le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Commission scolaire, par une Convention de partenariat, ainsi que les établissements et la Commission scolaire, par une Convention de gestion et de réussite éducative. Celle-ci porte, notamment, sur les modalités de leur contribution aux objectifs de la Convention de partenariat.

LE DÉFI: OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES

² Source : MELS - Convention de partenariat - Outil d'un nouveau mode de gouvernance

3 - L'ENVIRONNEMENT D'UNE ÉCONOMIE DU SAVOIR

D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'ère de l'économie du savoir est celle où la productivité et la croissance de l'économie, bref la « performance économique » des pays, dépendent de plus en plus du savoir, de l'éducation, de l'information et de la technologie³.

Le territoire de la Commission scolaire des Découvreurs est partie intégrante de l'environnement démographique, économique, social et culturel de la région de la Capitale-Nationale.

Selon l'Agence de développement économique du Canada, la région se positionne davantage dans l'économie du savoir que le reste du Québec. La recherche-développement et les technologies de l'information et des communications, typiques de cette économie, y occupent une place de choix⁴.

Une économie basée sur le savoir est la résultante de plusieurs facteurs parmi lesquels la connaissance et l'apprentissage sont considérés comme des moteurs indissociables.

La Commission scolaire des Découvreurs participe au développement des savoirs et des compétences qui s'inscrivent dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, en lien avec de nouvelles exigences en constante évolution, dans une perspective de formation continue tout au long de la vie.

Sa contribution et celle des autres ordres d'enseignement constituent une carte maitresse exceptionnelle pour le développement de la région et des collectivités qui l'habitent, en raison de l'accessibilité et de la qualité des services disponibles et de son plan de développement des ressources humaines.

LE DÉFI : DÉVELOPPEMENT CONTINU DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL

³ Source : Site de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)

⁴ Source : Jobboom - Les carrières d'avenir 2013, page 208





4 - LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE L'OFFRE DE SERVICE

À l'heure où le réseau des commissions scolaires et leur fédération réclament une politique nationale de l'éducation publique au Québec, une convergence d'opinions et d'appréciations de nombreux partenaires témoigne de l'enthousiasme et de l'appui des Québécois et des Québécoises pour le réseau public d'éducation, pour la réussite des élèves et pour le bien-être de celles et de ceux qui oeuvrent en éducation⁵.

Dans la foulée de cette mobilisation, et en application de la mission qui lui est confiée visant la promotion et la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, la Commission scolaire travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires de son milieu qui se préoccupent ou qui contribuent à la formation de nos élèves.

.....

LE DÉFI : MIEUX FAIRE CONNAITRE LA RICHESSE DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

⁵ Source : Fédération des commissions scolaires du Québec - Déclaration en faveur de l'éducation publique au Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

SON TERRITOIRE

En 1998, lors de la création des commissions scolaires linguistiques, la Commission scolaire des Découvreurs est instituée sur le territoire de Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette.

SA POPULATION

Ce territoire englobe une population totale de 139 285 personnes :

Territoires de recensement *

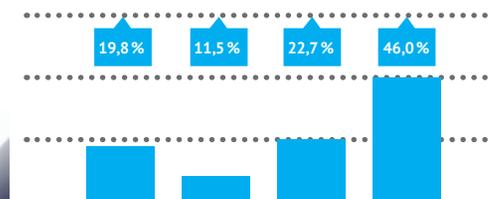
Sainte-Foy – Sillery :	86 685
Cap-Rouge :	13 150
L'Ancienne-Lorette :	21 305
Saint-Augustin-de-Desmaures :	18 145
Total :	139 285

*Source : Statistique Canada - Données 2011

UNE POPULATION SCOLARISÉE *

90,72 % des 117005 personnes de 15 ans ou plus avaient obtenu un diplôme, un certificat ou un grade, soit 106 150 personnes.

De ce groupe :

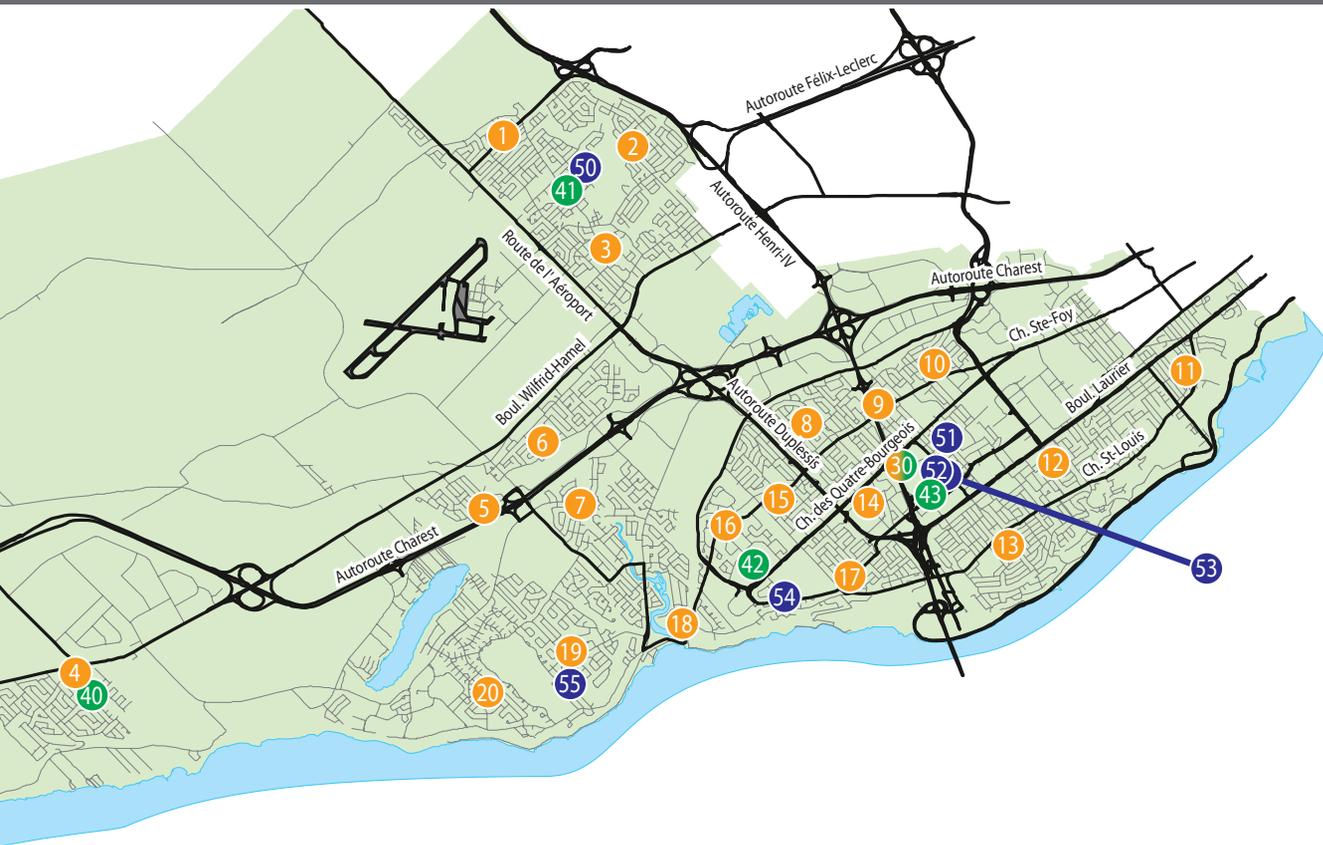


- 19,8 % ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- 11,5 % ont obtenu un certificat ou diplôme d'apprenti ou un diplôme d'une école de métiers;
- 22,7 % ont obtenu un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire;
- 46,0 % ont obtenu un diplôme, un certificat ou un grade universitaire :
 - 7,0 % ont obtenu un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat;
 - 22,4 % ont obtenu un baccalauréat;
 - 16,6 % ont obtenu un certificat, diplôme ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat.

* Source : Statistique-Canada - Enquête nationale auprès des ménages – 2011.
Traitement : Extraits des données disponibles de novembre 2013 – CSDD.



PLAN DE LOCALISATION DE NOS ÉCOLES ET CENTRES



- 1 École L'Étincelle – Trois-Saisons (École Trois-Saisons)
- 1 École L'Étincelle – Trois-Saisons (École L'Étincelle)
- 2 École Le Ruisselet
- 3 École des Hauts-Clochers (Pavillon Saint-Charles)
- 3 École des Hauts-Clochers (Pavillon Notre-Dame)
- 4 École des Pionniers (Pavillon De La Salle)
- 4 École des Pionniers (Pavillon Marguerite-Bourgeois)
- 5 École Les Primevères – Jouvence (École Jouvence)
- 6 École Les Primevères – Jouvence (École Les Primevères)
- 7 École Les Sources
- 8 École du Versant (École Sainte-Geneviève)
- 9 École du Versant (École Notre-Dame-de-Foy)
- 10 École Fernand-Seguin
- 11 École Saint-Michel
- 12 École Saint-Louis-de-France – Saint-Yves (École Saint-Yves)
- 13 École Saint-Louis-de-France – Saint-Yves (École Saint-Louis-de-France I)
- 13 École Saint-Louis-de-France – Saint-Yves (École Saint-Louis-de-France II)
- 14 École d'éducation internationale Filteau – Saint-Mathieu (École Saint-Mathieu)
- 15 École d'éducation internationale Filteau – Saint-Mathieu (École Filteau)
- 16 École des Cœurs-Vaillants (École Cœur-Vaillant-Campanile)
- 17 École des Cœurs-Vaillants (École Cœur-Vaillant)
- 18 École Marguerite-D'Youville
- 19 École L'Arbrisseau
- 20 École Les Bocages
- 30 École Madeleine-Bergeron (primaire et secondaire)
- 40 École des Pionniers (Pavillon Laure-Gaudreault)
- 41 École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette
- 42 Collège des Compagnons
- 43 École secondaire De Rochebelle
- 50 Centre d'éducation des adultes des Découvreurs (Centre de L'Envol)
- 51 Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau
- 52 Centre d'éducation des adultes des Découvreurs (Centre du Phénix)
- 53 Centre de formation professionnelle Marie-Rollet
- 54 Centre d'éducation des adultes des Découvreurs (Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy)
- 55 L'Escale

LES EFFECTIFS SCOLAIRES

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2012-2013



Total : 10 582 élèves
Fin de la décroissance en 2015-2016
avec **10 672 élèves**

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2011-2012

3 300 personnes

550 équivalent temps plein (ETP)

FORMATION PROFESSIONNELLE JEUNES ET ADULTES 2011-2012

3 700 personnes

1 500 équivalent temps plein (ETP)

ÉLÈVES NÉS À L'ÉTRANGER*

- 9,5 % en 2008-2009
- 11,6 % en 2012-2013

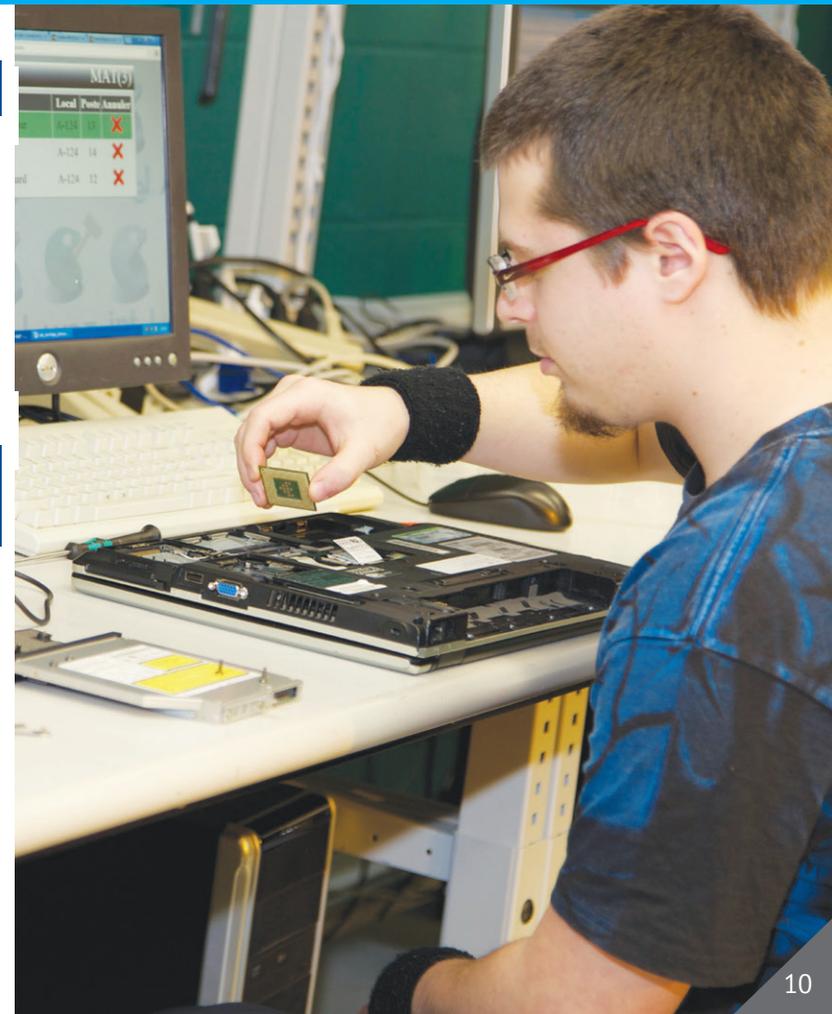
* Source : MELS - Il s'agit de la proportion des élèves dont le lieu de naissance est autre que le Québec ou les autres provinces canadiennes.

ÉLÈVES OU PARENTS NÉS À L'ÉTRANGER*

- 17,7 % en 2008-2009
- 22,4 % en 2012-2013

* Source : MELS - Il s'agit de la proportion des familles dont le lieu de naissance de l'élève ou du parent est autre que le Québec ou les autres provinces canadiennes.

Le Centre du Phénix accueillait en 2011-2012 820 élèves nés hors Canada, de 60 ethnies différentes, notamment en francisation et en intégration sociale, soit 25% du total de 3 300.



LES ÉCOLES ET LES CENTRES

On compte **22 établissements scolaires** :

- 14 écoles primaires,
- 1 école primaire-secondaire
- 1 école primaire-secondaire pour les élèves handicapés
- 3 écoles secondaires
- 2 centres de formation professionnelle
- 1 centre d'éducation des adultes en trois points de service
(3 milieux spécialisés à vocation régionale sont situés dans les écoles)

Ces 22 établissements occupent 37 bâtiments.

LE PERSONNEL

En 2012-2013, la Commission scolaire compte près de **1 900 employés** dont :

- 1 000 enseignants
- 700 membres du personnel de soutien
- 90 professionnels
- 72 cadres



Tout pour ouvrir ses horizons



MISSION

La Commission scolaire des Découvreurs a pour mission* :

- d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques;
- de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire;
- de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite de chaque élève en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;
- de contribuer au développement social, culturel et économique de sa région.

* L.I.P.- Art. 207.1

VISION

La Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante qui croit en la capacité de chacun des élèves de persévérer et de réussir.

Elle vise, par la mobilisation, la concertation et l'innovation, à amener chacun des acteurs à reconnaître l'importance de son rôle et à s'investir dans la réussite de tous.

VALEURS

La Commission scolaire des Découvreurs, animée par un profond sens éthique, s'appuie sur quatre valeurs qui créent une dynamique de collaboration entre tous les acteurs en soutien à sa vision. Ce sont :

Le respect :

faire preuve de considération à l'égard de soi, de l'autre et de l'organisation, reconnaissant ainsi que chaque individu a des droits et des devoirs.

La rigueur :

se soucier de bien faire les choses en fonction de son rôle et de ses responsabilités.

L'engagement :

contribuer de façon volontaire et constante à la mission de l'organisation.

Le dépassement :

innover, rechercher l'amélioration de façon continue, repousser ses limites.

LES ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

Une stratégie dont les orientations concourent à la persévérance et à la réussite des élèves.



ORIENTATION

1

AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

Dans une société qui valorise le savoir et la qualification comme facteurs de développement et d'épanouissement de la personne, ces assises établissent de nouvelles exigences, notamment celle de la poursuite et de la réussite des études.

Grâce aux stratégies pédagogiques de ses établissements et à ses actions de soutien et d'accompagnement des équipes-écoles, la Commission scolaire entend continuer d'améliorer ses résultats reconnus de bonne performance au niveau du Québec en matière de persévérance et de diplomation.

L'ENJEU: MIEUX APPRENDRE

Faire appel à la contribution concertée de tous les intervenants pour que chaque élève bénéficie des mesures qui le mènent avec persévérance vers la réussite.

AXE 1

La diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans

OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
1.1 - Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.	• Taux moyen de diplomation et de qualification des élèves en FGJ - FP - FGA pour la période visée	De 84,2 % à 87 %
1.2 - Diminuer le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ).	• Taux moyen de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ)	De 8,1 % à 7,5 %
1.3 - En formation professionnelle (FP), augmenter le taux moyen de diplomation des élèves sortants.	• Taux moyen de diplomation pour la période visée	De 83,6 % à 87 %
1.4 - En formation générale des adultes (FGA), augmenter le nombre d'élèves diplômés par rapport au nombre d'élèves « diplomables » dans l'année scolaire.	• Nombre d'élèves « diplomables » • Nombre d'élèves diplômés	De 35 % à 40 % pour la période visée

AXE 2	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
L'apprentissage des langues	2.1 - Améliorer la maîtrise de la langue française.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite aux épreuves obligatoires de la 4^e année du primaire, en lecture et en écriture Taux de réussite aux épreuves de la 2^e et de la 5^e année du secondaire, en écriture 	Lecture : 85 % Écriture : 85 % 2 ^e année : 85 % 5 ^e année : 90 %
	2.2 - Augmenter la compétence des élèves en anglais, langue seconde.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets liés à l'apprentissage de l'anglais 	75 % des écoles

AXE 3	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
La persévérance et la réussite chez certains groupes	3.1 - Soutenir la réussite des élèves à risque ayant un résultat inférieur à 65 % en français. - Soutenir la réussite des élèves à risque ayant un résultat inférieur à 65 % en mathématique.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite de la 4^e année du primaire des élèves visés 	Taux moyen de promotion : 50 % Taux moyen de promotion : 60 %
	3.2 - Soutenir le passage des élèves des classes spécialisées du secondaire vers des voies menant à une attestation, à une qualification ou à une diplomation.	<ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification des élèves dans les parcours de formation axés sur l'emploi 	Taux moyen de promotion : 75 %
	3.3 - Soutenir la persévérance des élèves issus de l'immigration.	<ul style="list-style-type: none"> Taux moyen d'élèves avec retard scolaire parmi les élèves ayant reçu les services de francisation 	moins de 30 %

AXE 4	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
L'environnement sain et sécuritaire	4.1 - Promouvoir le développement de comportements respectueux chez les élèves, particulièrement dans l'utilisation des technologies.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'établissements avec au moins une initiative en lien avec l'intimidation ou la violence 	100 %

AXE 5	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
Le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	5.1 - Augmenter le nombre d'élèves de la FGA qui demandent, annuellement, un accompagnement pour une admission en formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre moyen de nouveaux inscrits en FP âgés de moins de 20 ans 	Supérieur à 200

ORIENTATION 2

AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE NOS PRATIQUES

Dans le contexte de l'actualisation de bonnes pratiques de gestion, le développement d'une vision commune relative aux choix pédagogiques et administratifs de notre organisation mène à des actions qui conjuguent efficacité et efficience.

Cet objectif ne saurait se réaliser sans une concertation qui interpelle tous les intervenants des établissements et des services de la Commission scolaire des Découvreurs.

L'ENJEU: MIEUX FAIRE

Améliorer la performance organisationnelle à l'intérieur d'un cadre budgétaire alloué et optimiser l'utilisation des ressources disponibles.



AXE 1	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
La simplification des processus administratifs	1.1 - Simplifier ou harmoniser les processus administratifs impliquant la Commission scolaire et les établissements.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de procédures simplifiées • Nombre de procédures harmonisées 	5 3
	1.2 - Diminuer le nombre de rencontres convoquées par la Commission scolaire et en augmenter l'efficacité.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres 	Diminution de 15 %

AXE 2	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
L'intégration technologique	2.1 - Réaliser des projets technologiques visant l'optimisation des procédures administratives.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets technologiques 	5
	2.2 - Restructurer le portail en vue de faciliter l'accès à l'information et d'en améliorer l'efficacité.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction des utilisateurs 	Amélioration de 25 %

AXE 3	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
L'optimisation de l'offre de service	3.1 - Analyser le déploiement de l'offre de service sur le territoire et le niveau de ressources consenties aux programmes particuliers, de même que la mise en oeuvre de l'offre de service en formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes et de concentrations disponibles • Répartition des ressources consenties en fonction des besoins des écoles • Niveau des ressources en fonction de l'organisation de l'offre de service en formation professionnelle 	Offre de service en adéquation avec les ressources budgétaires allouées
	3.2 - Accompagner les établissements dans l'actualisation de leur projet éducatif et les appuyer dans le développement de leur identité distinctive.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets actualisés • Nombre d'établissements à caractère distinctif affirmé 	12 De + ou - 10 à 21

ORIENTATION 3

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

Le développement individuel et collectif interpelle, au sein de la communauté scolaire, les participants à l'œuvre d'éducation et de formation. Chargée de la mise en œuvre des services qu'elle rend disponibles, et partie prenante à l'intervention des personnes qui agissent auprès de l'élève, la Commission scolaire met à la disposition de ses ressources humaines des programmes et des services qui contribuent au développement de leurs compétences, à leur engagement et à la mobilisation de tous.

Ces objectifs ne peuvent être dissociés des activités du personnel, des actions novatrices, des projets dont la résultante repose sur l'expertise de celles et de ceux qui les réalisent et du collectif auquel ils collaborent, et réciproquement.

L'ENJEU : MIEUX SE DÉVELOPPER

Miser sur le développement des compétences des ressources humaines et soutenir leur mobilisation pour actualiser la mission de la Commission scolaire et des établissements.



AXE 1	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
Le renforcement des programmes d'intégration, de supervision et d'accompagnement	1.1 - Mettre en application les programmes d'accueil, d'insertion professionnelle et de mentorat pour les nouveaux employés, adaptés à quelques corps d'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de corps d'emploi visés • Pourcentage d'employés participant aux programmes • Taux de satisfaction des participants 	<p>5</p> <p>30 %</p> <p>75 %</p>
	1.2 - Instaurer des pratiques structurées et adaptées de supervision et d'accompagnement du personnel qui favorisent l'engagement et la mobilisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'employés supervisés par année, par établissement ou service 	<p>25 % réguliers</p> <p>100 % non réguliers</p>
AXE 2	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
Le développement des compétences personnelles et professionnelles	2.1 - Élaborer et mettre en place un plan de formation pour certains corps d'emploi et effectuer un suivi relatif à la pertinence des formations.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plans mis en place • Taux de participation aux activités • Taux de satisfaction 	<p>5</p> <p>50 %</p> <p>75 %</p>
	2.2 - Assurer un taux de participation significatif aux activités de formation proposées.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation 	<p>30 %</p>
AXE 3	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
Le partage d'expertise	3.1 - Implanter un mécanisme d'échange d'expertise pour certains corps d'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mécanismes mis en place • Taux de participation • Taux de satisfaction des employés 	<p>3</p> <p>50 %</p> <p>75 %</p>
	3.2 - Planifier des occasions de réaliser des projets communs en concertation et en partage d'expertise.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets communs • Taux de satisfaction des parties impliquées 	<p>3</p> <p>75 %</p>
AXE 4	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
L'innovation pédagogique	4.1 - Susciter la réalisation de projets de développement pédagogique ou technologique et offrir un accompagnement pour soutenir l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets réalisés 	<p>5</p>

ORIENTATION 4

VALORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE ET Y ASSOCIER LA COMMUNAUTÉ

L'importance du rôle du réseau public d'éducation n'est plus à faire, mais force est de constater que l'école publique est parfois la cible de remises en question. Enracinée dans notre milieu, elle jouit d'une bonne notoriété et ses acquis sont souvent l'objet d'appréciations positives de la part des parents qui expriment certes leur satisfaction, mais qui souhaitent cependant un meilleur rayonnement de ses réussites et de son offre de service dans la population en général.

Ce souhait implique une mise à jour du plan de communication et de promotion de la Commission scolaire.



L'ENJEU: MIEUX RAYONNER

Associer les parents, les partenaires, les syndicats, les associations et les organismes scolaires, municipaux et communautaires à la valorisation de l'école publique.



AXE 1	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
L'efficacité de nos communications	1.1 - Établir une structure de communication basée sur le réseau fonctionnel des unités, services, établissements et groupes-cibles.	• Taux de satisfaction des utilisateurs	Amélioration de 20%
	1.2 - Augmenter la présence de la Commission scolaire dans les réseaux sociaux et le nombre de visites sur son site Internet.	• Pourcentage d'interventions de la Commission scolaire sur les réseaux sociaux • Nombre de visites annuelles sur le site Internet	10% De 432 885 à 475 000
AXE 2	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
La promotion de la Commission scolaire	2.1 - Augmenter le nombre d'activités de promotion et de publication.	• Nombre d'activités de promotion • Nombre de publications	De + ou – 15 à 20 De + ou – 100 à 120
	2.2 - Améliorer le taux d'inscription des élèves du primaire dans les écoles secondaires de la Commission scolaire.	• Taux d'inscription	De 70 % à 72 %
AXE 3	OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT VISÉ
La consolidation et le développement de partenariats	3.1 - S'impliquer dans les lieux de concertation et de collaboration du MELS, de la FCSQ, des organismes et des réseaux sociaux ainsi qu'aux tables régionales et provinciales.	• Nombre de lieux diversifiés de participation • Nombre de participations	Concertation
	3.2 - Participer activement à des échanges et à des collaborations visant la réalisation de projets avec des organismes, des entreprises et différents groupes de la communauté.	• Nombre d'ententes de partenariat	Nombre de projets réalisés

LE PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

1 - MIEUX APPRENDRE

RESPECT

2 - MIEUX FAIRE

RIGUEUR

La Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante qui croit en la capacité de chacun des élèves de persévérer et de réussir.

Elle vise, par la mobilisation, la concertation et l'innovation, à amener chacun des acteurs à reconnaître l'importance de son rôle et à s'investir dans la réussite de tous.

ENGAGEMENT

4 - MIEUX RAYONNER

DÉPASSEMENT

3 - MIEUX SE DÉVELOPPER

VISION - VALEURS - ENJEUX

SUIVI DE MISE EN OEUVRE ET ÉVALUATION

Le Plan stratégique 2013-2018 fera l'objet d'un suivi de mise en œuvre qui mettra à contribution tous les services et tous les établissements de la Commission scolaire.

Le comité de coordination de la Direction générale joue un rôle de premier plan dans le pilotage des actions planifiées du tableau de bord de chacune des orientations.

La Direction générale fait périodiquement part de l'évolution des résultats au Comité consultatif de gestion, en relation avec le plan d'action de la Commission scolaire, et elle l'associe à l'atteinte des objectifs.

Le rapport annuel de reddition de comptes est acheminé au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et, au terme de la période quinquennale du plan, un bilan et une évaluation des résultats seront produits.



Publication de la Direction générale de la Commission scolaire des Découvreurs avec le concours de Jacques Couture.

Elle a été produite par Marie-Claude Carrière, enseignante en infographie, et imprimée par les élèves du programme d'imprimerie du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet. Les photographies ont été prises par Emily Gravel et Gabrielle Duguay, élèves du programme de photographie du Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau, et par Bertrand Chassé de Photodesign BCGD.

www.desdecouvreurs.ca



Tout pour améliorer ses connaissances